

**ABONNEMENT.**  
**SAUMUR :**  
 En an. . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 16  
 Trois mois . . . . . 9  
**Poste :**  
 En an. . . . . 35 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 10

**On s'abonne :**  
 A SAUMUR,  
 Au bureau du Journal  
 ou en envoyant un mandat  
 sur la poste,  
 et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**INSERCTIONS.**

Annonces, la ligne. . . . . 30 c  
 Réclames, — . . . . . 30  
 Faits divers, — . . . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

**On s'abonne :**  
 A PARIS,  
 A L'AGENCE HAVAS  
 8, place de la Bourse.

SAUMUR, 29 OCTOBRE 1886

## CE QUE VEUT L'ALLEMAGNE

Le Monde a reçu de son collaborateur, M. Arthur Savatier, le résumé suivant d'une intéressante conversation qu'il a eue récemment avec un officier prussien, rencontré dans les Ardennes belges :

Je ne sais comment nous vîmes à parler d'espionnage et j'ignore aussi comment je me laissai aller à en parler avec dédain, sachant bien, cependant, que je n'étais pas en mise devant un Allemand. Quoi qu'il en soit, mon compagnon se redressant :

— Les espions ! fit-il plein d'une patriotique émotion, ils ne vous manquent pas, je suppose; en tout cas, ce sont gens dignes de respect. Ils sont les yeux de la patrie; ils en sont sinon le cœur, du moins le nerf et la cuirasse. Honneur !... D'ailleurs, il n'y a pas de mal à vous le dire et votre ministre serait bien mal servi s'il pouvait l'ignorer encore. L'espionnage, chez nous, est une institution antique et nationale. Les espions sont des détachés à l'étranger; et, croyez-moi, d'ordinaire nobles de naissance, distingués de caractère et de cœur, ils sont des hommes d'une honnêteté parfaite et d'excellente société. Il le faut bien, du reste. Comment arriveraient-ils à remplir leur mission ?

— Il est vrai qu'on n'a rien négligé pour donner formes et corps, cohésion et garanties de durée et de sécurité à cette institution, dont l'organisme est nécessairement complexe autant que compliqué. C'est une œuvre réelle, avec des cadres complets. Elle est répartie dans le monde entier; elle opère au dehors, au dedans, partout où il y a un service à obtenir, un secret à pénétrer. Aussi, nous osons nous flatter de tout connaître.

— A ces mots, je me permis un sourire. — Vous doutez ? Que me diriez-vous si vous affirmiez que vos cartes d'état-major sont fautes, du moins corrigées, par quelque un d'entre nous ? Vous n'avez pas de cartes de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Autri-

che-Hongrie; d'aucun pays où demain vous puissiez devoir combattre, que nous n'ayons nous-mêmes agencée pour vous et qui ne soit ce que nous avons voulu la faire. Que d'Allemands directement ou indirectement employés par vos ministères ! Je pourrais...

Il s'arrêta brusquement, et nous continuâmes notre chemin. Puis il reprit en dépliant une carte :

— Voici comment on travaille chez nous. C'est une partie de la province de Namur, celle précisément où nous sommes. Vous la voyez et la connaissez. Voulez-vous me signaler un sentier, un pli de terrain qui ne soit exactement relevé ?

— La Belgique est neutre. Pourquoi en faites-vous l'objet d'une étude aussi exacte ?

— Neutre ! La Hollande est neutre et la Suisse aussi. Cela signifie-t-il quelque chose ?

— Il me semble que...

— Oui, oui ! je sais ! Ce sont là les vieilles idées et c'est le vieux système. Il vous manque certaine hardiesse et toute initiative; nous avons ceci et cela; aussi vous ne vous étonnez pas de nous voir toujours prêts à chercher d'autres systèmes, à appliquer des procédés nouveaux. Entre nous, franchement, dans un conflit prochain, qui sera terrible, pensez-vous que nous passerons par la poudre qui nous sépare de vous ? En négligeant un formule, nous trouverons par la Suisse ou par la Belgique un sûr, un libre passage. Ce n'est pas la fureur de la République helvétique qui nous en empêchera; d'autre part, le camp retranché d'Anvers ne saurait nous préoccuper, ne devant d'aucune sorte nous heurter contre lui.

— La violation d'un territoire neutre pourrait amener des complications sérieuses.

— Lesquelles ?

— Les neutres se joindraient à l'ennemi pour refouler l'invasisseur.

— Nous aimerions mieux cent mille hommes de plus à vaincre que de nous arrêter indéfiniment devant des taupinières en feu.

— Admettons que vous passiez par la Belgique; qui vous dira que la vallée de la

Meuse ne sera pas suffisamment défendue pour vous couper le passage ?

— Les projets de fortifications élaborés par le général Brialmont ne peuvent se réaliser. Ils sont classés dans les cartons. D'ailleurs, on pourrait les faire avorter, si catholiques et libéraux venaient à les goûter. Cela n'est point à craindre, le pays entier leur étant hostile. Vous direz peut-être qu'il faudrait compter avec l'Europe. Il y a des jours où l'on ne doit de comptes à personne, et ce sont ceux-là qu'on attend. Alors il sera question de vie ou de mort entre vous et nous. Dans ces cas extrêmes, les suprêmes moyens s'imposent. Or, à la prochaine, croyez-moi, je le tiens de source sûre, c'est à travers la Suisse que nous devons nous tendre la main.

— A quand donc la prochaine ?

— Cela n'a tenu qu'à l'empereur que ce ne fût déjà en train. Il y a très peu de jours, une fredaine de Boulanger avait mis tout le corps des officiers allemands en fureur. Des listes circulèrent et le moindre lieutenant jusqu'aux maréchaux y demandaient une guerre immédiate. L'état-major général se hâta de rédiger un ultimatum, qu'on alla présenter à la signature de l'empereur. Mais parlez de cela aux vieux ! De Moltke branla la tête et Guillaume ne voulut point. Il n'y a que l'épée que M. de Bismarck ne peut plus tirer du fourreau de son maître. Elle en sortira pourtant.

Il eut mieux valu pour nous qu'il fût possible à l'Allemagne de profiter des traités d'alliances qui liaient les empires et l'Italie pour écraser la France. Nous risquons maintenant de ne pouvoir choisir l'heure et l'ennemi. La Russie se présentera la première, et la France à l'odeur de la poudre marchera avec elle. Cette éventualité est prévue. Notre plan de mobilisation est complexe. Il prévoit ou une guerre avec la Russie, ou un conflit simultané dans lequel nous aurions à tenir tête à l'une et à l'autre. J'ajoute même que l'hypothèse est admise, et l'Autriche nous trahissant ne nous étonnerait même pas.

Cette situation exige de grandes précautions et des mesures générales toujours en

vigueur. Ainsi, rien que pour le matériel de guerre et de transport, nous avons des services permanents et sûrs. Les arsenaux sont sans cesse l'objet d'une surveillance active. Les munitions y sont renouvelées à des jours fixes, afin que rien ne se détériore, que tout soit contrôlé, toujours éprouvé. Les divers réseaux de chemins de fer sont tenus d'avoir disponibles à toute heure les wagons nécessaires pour mettre à la frontière de l'Est ou de l'Ouest 600,000 hommes dans les vingt-quatre heures. Il ne suffit pas d'une assurance ou d'une promesse; un inspecteur passe régulièrement une fois par mois et s'assure par lui-même si le matériel est dans l'état prévu par le règlement. Tout est donc réglé, tout est ordonné, tout est calculé, et quel que soit l'événement qui se produise, il nous trouvera debout et prêts à marcher.

Ainsi, que la France nous attaque, et nous partons pour Paris par Verdun. Cette dernière place sera, dans la prochaine campagne de France, ce que fut Metz en 1870. Malgré tous les mystères qui ont entouré les travaux du génie, rien ne nous est inconnu pour préparer l'attaque de la place; nous tenons les mêmes documents qui vous serviront à sa défense. Dès aujourd'hui, nous savons quels régiments nous enverrons sous ses murs et quel état-major. Les officiers qui seront à la peine préparent chaque jour leur tâche. Ils savent les difficultés qu'ils auront et les moyens dont ils pourront disposer. Ils voient, consultent, se concertent, font leurs rapports, qu'on juge en haut lieu et qui reviennent annotés, critiqués ou complétés; si bien qu'aujourd'hui on pourrait dire jusqu'au poste qu'occupera la moindre sentinelle dans l'attaque de Verdun, et cela en toutes les phases de la bonne et de la mauvaise fortune.

Avant de s'éloigner, le capitaine ajouta en me serrant la main :

— Observez la Néva et la ville qu'elle baigne. Une trombe se forme par là. Dans un an, vous verrez son cours, ses ravages, et au milieu de ruines accumulées, vous vous souviendrez de mes paroles. — ARTHUR SAVATIER.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LE SECRET TERRIBLE

MÉMOIRES D'UN CAISSIER

Par Adolphe BELOT

Première Partie

LE CAISSIER

— En vérité, je m'admire, continua-t-il, de voir pas ou cette idée tout d'abord; je suis surpris, ma parole d'honneur ! Comment ! je vais aller à un homme dont la loyauté m'est suscitée; je lui abandonne un bénéfice énorme, et moi, moi, un brave garçon, incapable de perdre, et qui ne sera certes pas fâché de voir que l'arrivera. Seulement, mon bon ami, vous ne m'avez rien dit de la chose...

— Tu me préviens ?

— Oui, nous partageons par moitié, ni plus, ni moins. Ne vas pas montrer des exigences... — Il ne s'agit pas de cela.

— Je te demande pardon, je ne concède rien de plus. Que diable ! ce sera déjà fort joli; car je ne t'en ai pas à moins de cent mille francs...

— Encore une fois, dis-je avec impatience, je te répète que c'est impossible !

— Quoi ? impossible ?

— Que je tente une pareille chose. Je ne peux pas puiser dans ma caisse.

— Par exemple ! Et qui donc s'y oppose ?

— Mon devoir.

— Ton devoir ! Ah ! ah ! tu me fais rire.

— Ce n'est pas risible. L'argent dont je suis dépositaire est sacré.

— Vraiment !... Est-ce que par hasard ton directeur ne serait pas dépositaire des titres qui lui sont remis en nantissement ? Il se permettrait de les distraire et d'en trafiquer de mille façons.

— Maheurtier agit comme il l'entend.

— Et il a raison ! Il serait, certes, un grand innocent de s'en priver. Qu'importe qu'il spéculé sur ces titres, si, au jour voulu, il les représente exactement ? De même, toi...

— Moi, c'est différent.

— C'est absolument la même chose. Pourvu que tu suffises au roulement journalier (et ce ne sont pas ces trente mille francs, distraits pour un instant, qui peuvent t'en empêcher), qu'importe le reste ? Qu'est-ce que cela peut faire à Maheurtier et aux actionnaires, que cet argent travaille au dehors pour toi et te gagne une petite fortune, au lieu de rester bêtement enfoui dans ta caisse, sous

triple serrure ?

— Comme tu y vas ! Ainsi, tu t'imagines que si on venait à s'apercevoir...

— D'abord, permets : pourquoi s'en apercevrait-on ? Il faut pourtant raisonner un peu. Tiens, rappelle-toi : je parie que ton encaisse en numéraire n'a jamais été au-dessous de trois ou quatre cent mille francs...

— En effet.

— Eh ! tu vois donc bien ! Tu pourrais même garder ces trente mille francs pendant des années.

— Mais, si on venait à me demander une vérification ?

— Une vérification ? Qui ça ?

— Maheurtier, par exemple. C'est son droit.

— Combien de fois, depuis que tu es chez lui, en a-t-il usé, de ce droit-là ?

— C'est vrai, il ne m'a pas encore...

— Eh ! bien alors !... Ah ! bien oui ! une vérification... Il est trop occupé ailleurs, ce brave Maheurtier, pour se livrer à une fantaisie pareille.

— Cependant, admetts qu'elle lui vienne...

— Pourquoi lui viendrait-elle, encore une fois ? Est-ce qu'il n'a pas une confiance absolue en toi ? Est-ce qu'il te suppose capable des exercices de haute voltige qu'il accomplit si bien chaque jour, lui ? Allons donc ! Tu t'en fais accroire, mon bon ami. Maheurtier, permets-moi de te le dire, te regarde comme un être nul, insignifiant, bonasse,

comme une machine qui fonctionne régulièrement. Il le dédaigne et le méprise trop pour te soupçonner.

— Oh ! il me méprise...

— Mettons qu'il t'estime, c'est la même chose. Et puis, voyons, je suppose que cette fantaisie le prenne, qu'il constate un déficit dans ta caisse...

— Eh bien ?

— Eh bien ! Qu'est-ce qu'il peut te faire ?

— Mais il peut me perdre; il n'y manquerait pas.

— Et tu te laisserais abîmer comme cela, tranquillement, sans rien dire ?

— Dame !

— O mon pauvre ami !... Écoute, si j'étais à ta place, et que la mésaventure que nous supposons, fort gratuitement du reste, m'arrivât, sais-tu ce qui se passerait ?

— Qu'est-ce qui se passerait ?

— Je ne demanderais pas dix minutes pour que Maheurtier fût à mes genoux, me pressant, me suppliant de ne rien dire.

— Ah ! par exemple !...

— Est-ce que tu ne vois pas la scène d'ici ? — « Il vous manque trente mille francs. — C'est vrai. »

— « Où sont-ils ? Qu'en avez-vous fait ? — J'ai spéculé avec. — Vous êtes un misérable, un voleur ! — Comme vous ! — Comment ! vous osez !... — Sans doute : vous spéculiez avec des

## Chronique générale.

### CONSEIL DE CABINET.

Les ministres se sont réunis hier matin, en conseil de cabinet, sous la présidence de M. de Freycinet.

Le président du conseil a soumis à l'approbation de ses collègues deux nominations diplomatiques : celle de M. de Laboulaye, ambassadeur de France à Madrid, au poste d'ambassadeur de la République française à Saint-Petersbourg, et celle de M. Cambon, ministre résident de France en Tunisie, au poste d'ambassadeur de France à Madrid.

M. Sarrien a communiqué à ses collègues les rapports des préfets du Gard, de Vaucluse, des Basses-Alpes et des Bouches-du-Rhône concernant les crues de la Durance et du Rhône.

Ces crues inspirent de graves inquiétudes et toutes les mesures sont prises pour porter des secours sur les points les plus menacés. Le Rhône marquait avant-hier soir 7<sup>m</sup> 45 à l'étiage de Tarascon.

Le ministre de la marine a exposé à ses collègues les explications qu'il compte donner à la commission du budget sur son projet portant ouverture au département de la marine d'un crédit de 200 millions destiné à la réfection du matériel naval.

Enfin, M. Lockroy, ministre du commerce et de l'industrie, a annoncé au conseil qu'il était avisé par M. Bozérian, sénateur, qu'une question lui serait posée au sujet du dépôt récent, sur le bureau de la Chambre, de son projet relatif à la répression des contrefaçons étrangères.

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

On a si bien travaillé qu'il était nécessaire de prendre un congé. Les Chambres se séparent jusqu'à jeudi prochain.

A la Chambre, reprise de la loi contre la liberté de l'enseignement. M. de Lamarzelle prend la parole sur l'important article 66 dont voici le texte :

« Jusqu'au vote d'une nouvelle loi sur le recrutement militaire, l'engagement de se vouer pendant dix années à l'enseignement, prévu par les articles 79 de la loi du 45 mars 1850 et 20 de la loi du 27 juillet 1872, ne pourra être réalisé que dans les établissements d'enseignement publics. »

L'orateur monarchique développe avec un remarquable talent un amendement portant les signatures de M. de Mun, de M. Martin d'Auray et la sienne, amendement demandant qu'on réserve la question jusqu'au vote de la nouvelle loi sur le recrutement militaire. Au nom de l'égalité devant la loi, au nom de la justice, M. de Lamarzelle proteste contre une disposition qui prive les instituteurs libres de l'exemption accordée aux instituteurs officiels, et qui tend indirectement à tuer l'enseignement congréganiste. D'autres orateurs de la droite appuieront tout à l'heure les éloquentes observations de l'honorable député du Morbihan.

### LA COMMISSION DES DOUANES

La commission des douanes a voté le droit fixe de 5 fr. sur les blés. La commission a reconnu que la nécessité de ce droit était démontrée par l'état actuel du marché. L'insuffisance de la récolte en France aurait dû produire une hausse. Or, le mouvement considérable de l'importation étrangère a déterminé une baisse sensible.

Les efforts de la droite et de la commission des céréales en faveur de notre agriculture nationale triompheront-ils de la résistance de la majorité républicaine et de l'incurie gouvernementale ?

L'interruption du citoyen Ducoudray, « les catholiques sont hors la loi », a, comme bien on pense, été exploitée contre la France par les journaux étrangers.

A qui la faute ? Le Paris va nous le dire : « Quand des législateurs français ont assez peu de bon sens et de prudence pour lancer des interruptions comme celle-là, il n'est pas mauvais de leur montrer quelles conséquences pourraient avoir leurs gentillesses oratoires. »

M. Ducoudray doit être satisfait. Pendant qu'il contribue à faire, en France, des lois contre les catholiques, sa parole ne sera pas peut-être sans influence dans les persécutions religieuses en Chine.

Ces républicains travaillent pour l'étranger.

Il paraît que les Allemands envahissent certains départements de l'Est. Du moins, le *Radical* en donne la nouvelle et il paraît avoir connaissance des rapports officiels :

« Un grand nombre de maires du département du Jura se plaignent journellement au préfet de l'envahissement de leurs communes par des sujets prussiens. »

« Quelques lettres des maires relèvent le langage cynique de ces étrangers, qui prétendent prendre à l'avance possession d'une province qui ne tardera pas à appartenir à l'Allemagne. »

« Le préfet, devant ces assertions très graves, a cru devoir communiquer au gouvernement un dossier complet relatif aux faits qui lui sont signalés. »

Que va faire le gouvernement ? M. Sarrien va-t-il contrarier la diplomatie de M. de Freycinet ? Vraisemblablement il ne fera rien.

### ENCORE UN ESPION PRUSSIEN !

L'Océan, de Brest, apprend qu'un nouvel individu soupçonné d'espionnage, et qui paraît avoir été le compagnon de l'officier allemand arrêté à Lannilis, a été vu ces jours derniers à Audierne (Finistère). On le recherche activement.

### On lit dans la France militaire :

« Les dépêches d'Allemagne nous annoncent que la grande fabrique de conserves

militaires de Mayence a reçu l'ordre d'abattre, cette année, deux mille bœufs pour la fabrication de ses produits. »

« Or, l'année dernière et les années précédentes, le nombre des bœufs abattus n'a atteint que la moitié de ce chiffre. »

« Il y a là, ce nous semble, un grave indice dont ceux qui nous gouvernent feraient bien de tenir compte. »

### On lit dans la Défense :

« Tous les Français qui ont été saluer Monsieur le Comte de Paris à Vevey ont été frappés de sa confiance dans le retour de la Monarchie, et de son énergique résolution à tout faire pour le relèvement de la France. »

« Un de nos amis nous rapporte les paroles que le Prince a dites à une députation des zouaves de Charette, venus pour lui présenter le nouvel hommage de leur fidèle dévouement :

« L'heure de la délivrance peut se faire attendre, a dit Monsieur le Comte de Paris ; nous sommes entre les mains de Dieu. »

« Cette heure peut aussi venir plus tôt qu'on ne le croit. »

« Ne nous laissons pas surprendre. »

« Soyons prêts !... »

### On lit dans le Temps :

« Nous pouvons renseigner brièvement nos lecteurs sur l'état actuel des pourvois formés devant la section du contentieux du Conseil d'Etat par les princes privés de leurs grades. Ces pourvois sont au nombre de six : ceux du colonel duc de Chartres et du général duc d'Aumale, qui seront soutenus par M<sup>e</sup> Daresté ; ceux du général Murat et du lieutenant prince Murat, pour lesquels M<sup>e</sup> Sabatier doit occuper ; ceux du général duc de Nemours et du capitaine duc d'Alençon, qui ont choisi pour avocat M<sup>e</sup> Brugnon. »

« Le ministre de la guerre a répondu sur les quatre premiers de ces pourvois et sera représenté par M<sup>e</sup> Nivard, avocat du ministère. Un seul rapporteur général, M. le conseiller Coulon, a été nommé pour l'ensemble des affaires. Le commissaire du gouvernement n'est pas encore désigné. »

« On assure que le ministre de la guerre opposera une fin de non-recevoir tirée de l'incompétence du Conseil d'Etat pour connaître des « actes du gouvernement », mais sans refuser à conclure au fond. »

L'Institut s'est réuni mercredi pour entendre la lecture du rapport de M. Aucoc sur la donation du duc d'Aumale.

Le rapport conclut à l'acceptation provisoire de la donation.

L'Institut, à l'unanimité des 440 votants, a adopté ces conclusions et a décidé qu'il sera demandé une audience au ministre pour le prier de faire autoriser l'Institut à accepter définitivement la libéralité de M. le duc d'Aumale.

Le Journal des Débats annonce que le duc

d'Aumale a fait une rente de 500 fr. à tous les domestiques qu'il a dû congédier en quittant la France.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 28 octobre.  
Il se produit aujourd'hui un léger mouvement de réaction sur nos rentes : 3 0/0 à 82.57, 4 1/2 0/0 à 110.45.

L'action du Crédit Foncier de France montre une grande solidité à 1.412. Le dividende de 60 francs est assuré ; il restera même un surplus assez considérable pour augmenter la réserve destinée à la liquidation des affaires immobilières. Les obligations des diverses émissions sont recherchées par l'épargne à leurs plus hauts cours.

Les achats continuent très nombreux au comptant sur la Société Générale aux environs de 475. La marge à la hausse est encore de plus de 25 fr.

La société de Dépôts et Comptes courants dont les titres sont en dehors de la spéculation est fermée à 605. Le bilan au 30 septembre fait ressortir un compte nouveau de profits et pertes une somme de 763.529 francs en augmentation de 216.597 francs sur le chiffre du mois précédent.

Les différents syndicats créés dans la but d'élever un stock d'actions des chemins Andalous, du Pavage en bois et d'obligations des Tramways français voient leurs efforts contrecarrés par les ventes suivies des porteurs de ces titres qui trouvent les cours actuels très avantageux pour réaliser.

Grande fermeté sur le Panama à 417.50. Les obligations 6 0/0 de la compagnie continuent à marcher de l'avant. On les cote de 435 à 437.

Marché calme sur les chemins de fer.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Nous croyons devoir reproduire les considérations suivantes qu'inspire au *Journal des Débats* le Congrès d'Angers. L'impartialité de cette feuille ne peut être suspectée par les lecteurs de la classe ouvrière :

« Quand on suit avec un peu d'attention les travaux du Congrès catholique réuni en ce moment à Angers, on est surtout frappé du ton de modération et de l'esprit pratique qui dominent dans toutes les discussions. Alors qu'une certaine école politico-socialiste, plus bruyante que nombreuse, en est encore aux déclamations surannées sur le capital et déblatère, sans proposer de solution, contre l'exploitation de l'homme par l'homme, le parti catholique a su fort habilement profiter de la liberté pour s'organiser et créer une foule d'institutions populaires dont les orateurs d'Angers, M. Freppel en tête, ont énuméré les résultats avec une fierté très légitime. »

« Par son initiative, plus de 200 cercles d'ouvriers ont été ouverts, des banques populaires, des syndicats ouvriers, des Sociétés de secours mutuels et de coopération ont été créés. Rien de plus simple, d'ailleurs, que cette organisation dont un des membres du Congrès a révélé le secret. Les ouvriers appartenant aux cercles catholiques choisissent dans chaque corporation un de leurs camarades qui devient leur délégué. Deux fois par mois, ces délégués se réunissent, le soir, pour s'occuper des intérêts des divers corps de métiers qu'ils représentent : création de syndicats, de Sociétés de se-

« titres qui ne vous appartiennent pas ; moi, je spéculé avec de l'argent qui n'est pas le mien. »  
« Où est la différence ? — Ce n'est pas vrai ; vous n'avez pas de preuves. — Pardon, j'en ai... »

— Mais non, interrompis-je, je n'ai pas de preuves.

— Comment ! tu n'as pas de preuves contre Maheurtier ?

— Non, encore une fois.

— Alors, mon cher, tu es indigne d'être employé : un employé a toujours des preuves contre son directeur. Mais, je parie que, sous ce rapport, tu es mieux nanti que tu crois... Voyons, assez de paroles. C'est entendu, tu viens me trouver chez moi dans le courant de la journée, le plus tôt que tu pourras, et tu me remets...

— Un instant ! m'écriai-je ; non, vois-tu, je ne peux pas...

— Tu ne peux pas... Tu refuses ?

— Mets-toi à ma place... C'est si grave !...

Léonce fit un brusque mouvement d'impatience. — Adieu, dit-il, n'en parlons plus. Je suis un fier imbécile. Je perds un temps précieux à t'expliquer une combinaison qui doit t'enrichir, comme si tu étais homme à me comprendre !

— Ne te fâche pas ; mais c'est que... dans ma position...

— C'est bien ! Passe à côté de la fortune qui te tend la main. Croupis dans un travail ingrat e

stérile. Inflige à ta femme et à ton enfant une misère irrémédiable. Et là-dessus proclame-toi un parfait honnête homme, le modèle des époux et des pères !

— Oui, sans doute, murmurai-je, si je savais que les choses dussent tourner comme tu dis...

— Vraiment ! s'il poussait des billets de banque à tes pieds, tu consentirais à les ramasser. Et encore, il n'en faudrait pas répondre ! Mais je me suis assez attardé comme cela. Bonsoir, homme vertueux.

Il s'éloigna.

— Léonce ! dis-je en le rappelant.

Il se retourna brusquement.

— Eh ! bien, quoi ? Est-ce oui ? est-ce non ? Finissons-en.

— Écoute, dis-je. Il s'agit là de choses sérieuses. Où en serais-je si l'affaire venait à tourner mal ?...

— Soit ! dit-il avec impatience, j'admets qu'elle tourne mal. Je me suis trompé ; nous avons la paix... Qu'en résulte-t-il ? que la baisse n'a pas lieu ; les cours se maintiennent ; l'opération manque, et nous perdons quoi ? le courtage, ni plus, ni moins, c'est-à-dire quelque chose comme cinq cents francs ou mille francs. Et nous ne pouvons pas risquer cette misère pour gagner cent mille francs !

— Ainsi tu m'affirmes qu'au pis-aller il ne s'agirait que d'une perte de...

— Non, je n'affirme rien, fit-il brusquement. Je te laisse dans ton heureuse tranquillité, et tu m'obligeras de me laisser aller à mes affaires.

— Eh bien ! m'écriai-je en courant après lui... c'est entendu !

— Ah ! ce n'est pas dommage ; quelle hardiesse de ta part !

— Seulement, tu comprends...

— Un instant ! Je comprends qu'il me faut une parole nette et formelle de toi : oui ou non.

— Oui.

— Tops ! fit-il, en me prenant la main. Donc, dans la journée, le plus tôt que tu pourras, tu m'apportes les trente mille francs, et sans perdre une minute, je cours chez mon coulisier...

Je ne l'écoutais plus. Abattu par l'effort que je venais de faire, je demeurais absorbé et murmurais vaguement :

— Oui... je me fie à toi, tu ne voudrais pas mon déshonneur, ma mort...

Il remarqua cette attitude molle et indécise.

— Ah ! ça, dit-il en me secouant par le bras et en me regardant fixement, pas de plaisanterie ! C'est sérieux ; j'ai ta parole !... Si par hasard tu venais à reculer ; si, par ta faute, je manquais une spéculation de cette importance... il n'y aurait pas d'excuse ni de pardon, tu aurais affaire à moi !...

Ainsi, ne manque pas, ce soir, à quatre ou cinq heures, au plus tard...

— Oui, dis-je d'une voix émue.

— C'est bien, fit-il. Au revoir !

Il me quitta.

Je restai quelques secondes sur le quai, seul, indécis... Tout à coup l'engagement que je venais de prendre me revint nettement ; je tressaillais, je

veulus rappeler Léonce ; il avait disparu...

Je repris lentement mon chemin. (A suivre.)

### Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 30 octobre,

1<sup>re</sup> représentation de M. BAILLY, ténor léger et tra-

duction, engagé en remplacement de M. BIANCONI, qui a résilié.

FAUST, opéra en 5 actes, musique de Gounod.

Dimanche 31 octobre, à 1 heure 1/2,

GRANDE MATINÉE

1<sup>re</sup> représentation de M<sup>me</sup> A. VIAL, grand premier rôle

LUCRÈCE BORGIA, drame en 5 actes.

L'Histoire d'un Sou, vaudeville en 1 acte.

A 8 heures du soir,

FAUST, opéra en 5 actes, musique de Gounod.

Lundi 1<sup>er</sup> novembre,

Le COEUR et la MAIN, opéra-comique en 3 actes.

GAVAUT, MINARD et C<sup>ie</sup>, comédie en 3 actes.

### Cirque-Théâtre d'Angers.

Dimanche 31 octobre,

La GRACE de DIEU, drame en 5 actes.

Les DOMINOS ROSES, comédie en 3 actes.

« Notre directeur, qu'une indisposition de la première basse avait obligé de chanter Max du *Chalet*, s'était chargé du rôle si important de Crispin. Excellent chanteur, parfait comédien, pour qui son art n'a, depuis longtemps, plus de secrets, M. Neveu eût, à lui seul, assuré le succès de la pièce. »

« Mais il était des mieux secondés par M<sup>lle</sup> Lebec-Espigat, cette artiste si consciencieuse et si dévouée, que nous devons nous estimer trop heureux de posséder. »

« Le souvenir de M<sup>lle</sup> Cifoletti était encore présente à notre mémoire, dans ce rôle d'Annette si propre à mettre en relief le double talent de la cantatrice consommée et de la comédienne accomplie. M<sup>lle</sup> Espigat s'EN EST TIRÉE A SON PLUS GRAND HONNEUR. »

Ne pas oublier que M<sup>lle</sup> Cifoletti est la chanteuse légère la plus accomplie peut-être qui ait paru sur les scènes d'Angers et de Saumur. Ajoutons qu'Angers-Revue a pour principal rédacteur M. de Romain, qui, s'il a des griefs contre la Direction, écrit cependant qu'il ne fera jamais maître dans son journal ni un mot de moins, ni un mot de plus.

AVIS DE PASSAGE DE TROUPES

Le 22<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, composé de 14 officiers, 266 sous-officiers, soldats, 7 chevaux, commandé par un capitaine de bataillon, se rendant de Morlaix à Angers, sera de passage à Saumur mardi prochain 2 novembre.

Ces hommes logeront principalement dans le quartier Saint-Nicolas.

A PROPOS DU THÉÂTRE

Nous conformant, comme toujours, à nos habitudes d'impartialité, il nous semble bon de reproduire l'article suivant que nous trouvons dans le *Patriote de l'Ouest* d'hier. Oui, dans des circonstances où l'on doit faire sa part en dehors du public, et les réflexions de notre confrère angevin paraîtront tout à fait fondées :

« Une polémique, qui menace de tourner au tragique, s'est engagée depuis quelques jours entre la Direction du théâtre et différentes personnalités, aussi sympathiques que connues, dans la société angevine. »

M. Neveu, le nouveau directeur de notre scène, vivement pris à parti, ayant cru devoir répondre directement aux attaques de son administration et sa troupe étaient l'objet, cette façon de faire, peut-être un peu en dehors des usages admis, a causé une certaine surprise et a été sévèrement apprécié.

M. Neveu a-t-il eu tort ou raison de se mêler personnellement à la lutte ? Nous n'avons pas à nous prononcer sur ce point, et nous ne voulons nous préoccuper que d'une seule chose, de savoir ce qu'il y a de fondé dans les critiques dont son administration est l'objet.

M. de Romain, qui écrit, dans l'*Anjou*, des articles fort remarquables, se faisant l'interprète des sentiments du public, a critiqué certains artistes, dont le mérite semblerait insuffisant. C'était son droit strict ; mais, si nous semble excéder ce droit, c'est lorsqu'il accuse M. Neveu d'avoir descendu jusqu'à échelons de trop dans l'échelle des économistes.

Ceci est une question de cuisine intérieure qui, nous semble-t-il, doit échapper complètement à la compétence de la presse et du public. Peu importe ce que M. Neveu paye ses artistes et où il les recrute, pourvu qu'ils soient satisfaisants !

Or, il serait souverainement injuste de ne reconnaître que la Direction actuelle fait les plus grands efforts pour donner pleine satisfaction au public angevin. Un ténor, qui n'était absolument sans mérite cependant, et qui parait insuffisant, son engagement a été renouvelé ; la seconde basse a de même dû résilier le sien ; enfin un troisième artiste encore, dont les débuts ont été malheureux, ne reparaitra plus sur notre scène.

Il nous semble donc que ce serait manquer de justice et d'impartialité que de ne pas s'adresser à M. Neveu des efforts qu'il fait, et de continuer à lui opposer constamment les précédents troupes, ALORS QU'IL S'EFFORCE DE RENDRE SA SCÈNE Digne de ses devancières. »

AU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

En rendant compte de la représentation de *Docteur Crispin*, dimanche dernier, au Grand-Théâtre, Angers-Revue s'exprime en ces termes sur les deux principaux inter-

« Notre directeur, qu'une indisposition de la première basse avait obligé de chanter Max du *Chalet*, s'était chargé du rôle si important de Crispin. Excellent chanteur, parfait comédien, pour qui son art n'a, depuis longtemps, plus de secrets, M. Neveu eût, à lui seul, assuré le succès de la pièce. »

« Mais il était des mieux secondés par M<sup>lle</sup> Lebec-Espigat, cette artiste si consciencieuse et si dévouée, que nous devons nous estimer trop heureux de posséder. »

« Le souvenir de M<sup>lle</sup> Cifoletti était encore présente à notre mémoire, dans ce rôle d'Annette si propre à mettre en relief le double talent de la cantatrice consommée et de la comédienne accomplie. M<sup>lle</sup> Espigat s'EN EST TIRÉE A SON PLUS GRAND HONNEUR. »

Ne pas oublier que M<sup>lle</sup> Cifoletti est la chanteuse légère la plus accomplie peut-être qui ait paru sur les scènes d'Angers et de Saumur. Ajoutons qu'Angers-Revue a pour principal rédacteur M. de Romain, qui, s'il a des griefs contre la Direction, écrit cependant qu'il ne fera jamais maître dans son journal ni un mot de moins, ni un mot de plus.

C'est demain soir samedi, au Grand-Théâtre, que débutera, dans *Faust*, M. Bailly, 4<sup>e</sup> ténor léger et traductions, engagé en remplacement de M. Bianconi.

Nous apprenons, dit Angers-Revue, qu'à la suite de difficultés (?) avec la direction du théâtre, M<sup>lle</sup> Dorian quitte Bordeaux.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

Les fêtes de la Toussaint et des Morts ont obligé la Direction à renvoyer son spectacle à mercredi, 3 novembre.

Cette représentation sera des plus attrayantes.

On jouera notamment une des meilleures pièces de M. Edmond Gondinet, *Gavaut, Minard et C<sup>ie</sup>*, grand succès des artistes d'Angers, et *Une Fille terrible*, le charmant vaudeville de Deligny.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fête de la Toussaint. — Billets d'aller et retour à prix réduits.

A l'occasion de la fête de la Toussaint, les billets d'aller et retour délivrés aux conditions du tarif spécial A n° 9, les 30, 31 octobre, 1<sup>er</sup> et 2 novembre 1886, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains de la journée du 3 novembre.

En outre, l'émission des billets de bains de mer du tarif spécial A n° 8 (§ 3-A) pour Saint-Nazaire, Le Croisic et Guérande et stations intermédiaires, qui a cessé depuis le 4<sup>er</sup> octobre 1886, aura lieu de nouveau pendant les journées des 29, 30, 31 octobre, 1<sup>er</sup> et 2 novembre, et les coupons de retour seront également valables jusqu'au 3 novembre inclus.

PROSPÉRITÉ RÉPUBLICAINE

A son audience du 22 octobre 1886, le tribunal de commerce d'Angers a rendu sept jugements déclaratifs de faillite.

Allons, messieurs les commerçants, criez tous en chœur : « Vive la République ! » (Petit Courrier.)

LES SUITES DE LA MISÈRE

Sous ce titre, la *Petite France* publie la correspondance suivante qui lui a été adressée du Mans :

Samedi soir, sur la route de Pontlieue, en face du bureau de tabac tenu par M. Lacotte, un homme d'un certain âge tomba, pris de faiblesse. Conduit chez un pharmacien, il fut reconnu que le malheureux mourait littéralement de faim.

M. Maurice, marchand de quatre saisons, qui lui avait donné les premiers secours, provoqua une collecte en faveur de ce malheureux auquel on donna tous les soins possibles. Mais en sortant l'infortuné fut pris de nouveau de faiblesse, tomba encore, et se fit une blessure à la tête. Il a été transporté à l'hôpital.

Dimanche, vers cinq heures du soir, des passants remarquèrent un marin couché sur l'un des bancs de l'avenue Thiers. Ils s'approchèrent de lui et reconnurent un état de faiblesse extrême.

Interrogé, le malade répondit qu'il mourait de fatigue et de faim. Le pharmacien chez qui on le conduisit reconnut la vérité de sa réponse.

On le fit entrer chez M. Piron, marchand de tabac, qui lui prodigua tous les soins possibles et le fit se restaurer.

Enfin, M. Piron provoqua une collecte qui produisit 5 ou 6 francs que le malade accepta avec reconnaissance.

Ainsi, on vient de relever, dans les rues du Mans, deux hommes mourant littéralement de faim. Voilà une preuve éloquente de la prospérité dont jouit notre pays sous la République.

Nos gouvernants avaient promis et fait croire à beaucoup de naïfs que leur avènement au pouvoir serait le point de départ d'une ère de richesse.

Or, l'agriculture agonise, beaucoup d'industriels ferment leurs ateliers, d'autres renvoient une partie de leur personnel ou diminuent les salaires ; les commerçants liquident ou font faillite, et on trouve sur les voies publiques des gens qui meurent de faim.

Et pendant que tout le monde souffre, MM. les républicains font danser nos écus et fument des cigares exquis.

Pourquoi les prolétaires se plaindraient-ils ? Est-ce que leurs flatteurs ne sont pas heureux ? M. Grévy n'achète-t-il pas des immeubles ? M. Wilson, le propriétaire de la *Petite France*, n'arrondit-il pas tous les jours sa fortune ?.....

Ouvriers, qui manquez de travail ; commerçants, qui ne vendez plus ; vous tous enfin qui luttez pour la vie et n'arrivez à joindre les deux bouts qu'au prix de grandes privations, ne comprenez-vous pas que les républicains vous ont trompés ? N'êtes-vous pas las de mourir de faim, tandis que vos gouvernants crèvent d'indigestions ? (Journal de la Vienne.)

NANTES.

M. Normand, directeur de la succursale à Angers de la *Société générale*, inculpé d'abus de confiance, a été arrêté avant-hier matin.

M. Normand était depuis quelques jours employé à l'imprimerie de l'Ouest ; c'est là que les agents l'ont arrêté en vertu d'un mandat du juge d'instruction d'Angers.

Il a été écroué à la maison d'arrêt et sera transféré à Angers.

Samedi dernier, le contre-maître de la même imprimerie, un sieur Bertinet, propriétaire de l'*Indépendant Meusien*, était également arrêté.

M. Bertinet avait été déclaré en faillite par le tribunal de Verdun et avait pris la fuite. (Espérance du Peuple.)

LES INONDATIONS

Les inondations dans le bassin du Rhône et de la Durance deviennent de plus en plus inquiétantes. Sur bien des points les populations rurales se trouvent dans des situations très critiques, aggravées par la persistance des pluies générales dans la Drôme et l'Ardèche.

A Nice, Draguignan, Cannes et tout le littoral, même état déplorable pour les semences et les fleurs, qui sont fort compromises.

A Toulon, la situation est critique dans certains quartiers. Mardi, des ouvriers revenant de la Seyne durent retourner sur leurs pas. Impossible de mettre pied à terre sur le quai, où les eaux arrivaient à torrent des rues adjacentes. Au faubourg du Pont-du-Las, l'inondation est complète.

Le sous-préfet et le secrétaire général se rendirent à midi rue Zoé et rue Navarin, où des habitants, qui n'avaient pu sortir, étaient sans vivres. On dut les faire approvisionner par des agents de police ayant de l'eau jusqu'à mi-corps.

Plusieurs quartiers sont inondés, notamment celui de l'Abattoir, où l'eau a monté jusqu'au premier étage. Beaucoup d'animaux domestiques ont été noyés. Il nous a fallu assurer, dans ce quartier et au port marchand, la circulation avec un service de bateaux.

On mande de Digne, 27 octobre :

Un orage épouvantable, qui dure depuis vingt heures, dans le bassin de la Durance, a amené une crue extraordinaire de cette rivière et de ses affluents.

L'inondation a détruit la passerelle de service du pont d'Oraison, en construction, sur la Durance. Six personnes, qui se trouvaient sur cette passerelle, sont restées sur un échafaudage au milieu de l'eau.

Le préfet et l'ingénieur des ponts et chaussées se sont rendus à Oraison pour organiser le sauvetage.

On craint de sérieux dégâts ; l'émotion est très vive.

La Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée nous fait savoir que quelques-unes de ses lignes sont coupées par le débordement de la Durance entre Avignon et Perthuis, et par celui du Rhône ou de l'Ain à Montluel, au-dessus de Lyon.

On télégraphie de Nîmes, 27 octobre : « Par suite de la crue du Rhône, les villages de Vallabrègues et de Comps sont inondés. »

Toute la population de Vallabrègues s'est réfugiée dans le cimetière. Le préfet s'y est rendu en bateau, apportant des secours en subsistances. »

Nouvelles à la main.

Deux heures du matin. Un passant défend sa vie et sa bourse contre un malfaiteur ; il va rester maître du terrain, lorsqu'un deuxième bandit, surgissant soudain des ténèbres, lui enlève toute chance de victoire.

La victime abattue, les deux voleurs se disputent le butin. Ils vont en venir aux mains. Mais le premier a une idée superbe :

— Monsieur, dit-il au malheureux qui agonise, nous vous prenons pour juge !...

\*\*\*

— Eh ! bien, cher ami, comment va ta belle-mère ?

Le cher ami, d'un air piteux :

— Sauvée, mon cher, elle est sauvée. Et, pourtant, j'avais appelé à son chevet les trois médecins les plus... terribles !

Avis à nos lecteurs. — A L'ÉPICERIE CENTRALE on vend le Sucre raffiné en pain ou cassé, 1<sup>er</sup> choix, 0 fr. 95 c. le kilo ; — le sucre cristallisé de canne pour le vinage des vins, 0 fr. 90 c. le kilo ; — le sucre cassé régulier, 1 fr. 05 c. le kilo ; — le Café Zanzibar en grain ou en poudre, 2 fr. le 1/2 kilo.

SALONS DE MODES

20, Rue Saint-Jean, au 1<sup>er</sup>, Saumur.

M<sup>me</sup> Richard a l'honneur de prévenir les Dames qui n'auraient pas reçu de circulaire, qu'elle arrive de Paris avec toutes les Nouveautés de la Saison, et les invite à venir visiter ses modèles.

Théâtre de Saumur

DIRECTION R. NEVEU

MERCREDI 3 novembre 1886,

GAVAUT, MINARD & C<sup>ie</sup>

Comédie en 3 actes, par Edmond Gondinet.

Distribution :

Gavaut .....	MM. Vadius.
Minard .....	Duchâteau.
Théodore .....	Leprin.
Plumault .....	Rima.
Un gendarme .....	Charles.
M <sup>me</sup> Micard .....	M <sup>mes</sup> Schils.
Toinette .....	Cornier.
Angèle, fille de Gavaut .....	Féal.
Céleste, id .....	Prioleau.
Colombe, id .....	B. Mallet.

UNE FILLE TERRIBLE

Vaudeville en 1 acte, par M. E. Deligny.

DISTRIBUTION :

Durocher .....	MM. Duchâteau.
Edgard Durocher .....	Faucheux.
Zénide .....	M <sup>mes</sup> Schils.
An's .....	Féal.
Jeannette .....	Valérie.

HISTOIRE D'UN SOU

Vaudeville en 1 acte, de MM. Clairville et Lambert Thiboust.

Distribution :

Malaquez .....	MM. Duchâteau.
Equard .....	Leprin.
Fernande .....	M <sup>mes</sup> Mallet.
Juésille .....	Valérie.

ORDRE : 1. Histoire ; — 2. Gavaut ; — 3. Une Fille.

Bureaux, 7 h. 1/2 ; rideau, 8 h. e/c.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

**A LOUER**  
Pour le 1<sup>er</sup> Janvier 1890,  
**UNE MAISON**  
Avec Atelier de Photographie

Rue d'Orléans, n° 50,  
Occupée actuellement par M. COUË.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire, ou à M. ERNOULT, négociant à Montsoreau. (715)

**CHANGEMENT DE DOMICILE**

La PHOTOGRAPHIE Victor COUË sera transférée rue d'Orléans, 57, en face celle occupée actuellement. (729)

Etude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

**A LOUER**  
Pour le 24 Juin 1887  
**UNE MAISON**

Située à Saumur, rue des Pâles, n° 10,

Avec écurie, remise, cour et jardin.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

Cabinet de M. LANGLOIS, 32, rue du Portail-Louis, à Saumur.

**A VENDRE**

1<sup>er</sup> BEAU JARDIN, situé à Saumur, contenant 6 ares 50 centiares, possédant l'un des plus jolis points de vue de la ville;

2<sup>o</sup> Et GRANDE MAISON, avec cour et jardin, sise à Saumur, rue Grande, n° 19 et 21.

S'adresser audit M. LANGLOIS.

**A CÉDER**  
**PÂTISSERIE**

Petite ville en Maine-et-Loire.

S'adresser au bureau du journal.

Bon Cheval de Travail  
**A VENDRE**

S'adresser à M. RICHARD, vétérinaire.

Etude de M<sup>e</sup> GUYARD, notaire à Doué, successeur de M<sup>e</sup> TAUREAU.

**Vente Mobilière**

Après décès.

Continuation de la vente: dimanche 31 octobre et jours suivants.

M<sup>e</sup> GUYARD, notaire à Doué, procédera à la vente aux enchères publiques de divers meubles meublants et objets mobiliers, dépendant de la succession de M<sup>lle</sup> LAMARQUE, en une maison située à Doué, rue Saint-Denis.

On vendra:

Mobilier de salon, salle à manger, neuf lits complets, pendules de salon et de chambre à coucher, beau linge, batterie de cuisine, grande quantité de fleurs en pots et en caisses, belle collection de fleurs et de plantes en serre, bancs de jardin, instruments de jardinage, charrette, échelles doubles, pompe à arroser, bois à brûler, vins en bouteilles et autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 0/0.

**A VENDRE**

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUYAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur:

Vins blancs des Côleaux 70, 80 et 100 francs la barrique;

Vin rouge nouveau à 70 francs;

Vin rouge supérieur à 100 francs;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 10 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (359)

**PONEYS A VENDRE**

Rue d'Orléans, 69.

**Offres et Demandes**

M. G. BESSO, ex-économiste du Collège de Saumur, muni de bons certificats, demande une place de comptable.

Raccommodages et travaux neufs courants, cousus à la main.

S'adresser, 13, Montée-du-Fort, en face la Retraite.

UN JEUNE HOMME marié, connaissant dessin, arpentage, comptabilité et au courant de la construction, demande emploi de dessinateur ou comptable. S'adresser au bureau du journal.

**FABRIQUE D'AGRAFES**

A ressort à double mentonnet

POUR

COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné

Supprimant tous les inconvénients des crampons dans les voliges.

Breveté s. g. d. g.

**LEMAIRE-BERSOULLÉ**

M<sup>d</sup> de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul Fabricant

Quai Saint-Nicolas, n° 13, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

Elle a l'avantage sur les autres systèmes de permettre d'enlever, de sur les couvertures, les ardoises avariées, de les remplacer par de nouvelles sans mutiler les agrafes ni les déranger en quoi que ce soit de leur place primitive.

Elles se fabriquent en fil d'acier galvanisé et en cuivre rouge, qualité supérieure, aux prix les plus réduits, suivant les cours des matières premières.

**MAISON DE CONFIANCE**

Connue depuis de longues années pour vendre à des conditions exceptionnelles de bon marché.

Les chantiers de bois de toutes espèces et de toutes dimensions sont les mieux assortis de toute la contrée.

Spécialité de parquets en chêne et en sapin du Nord.

Importation directe des pays de production des bois du Nord et de Canada. (904)

**L'ARMÉE TERRITORIALE**

Journal hebdomadaire

Paraissant le Samedi

12, rue Grange-Batelière, Paris

Seul journal s'occupant exclusivement des officiers de réserve et de l'armée territoriale, ce qui lui permet de traiter avec tous les développements nécessaires les questions intéressant particulièrement ces officiers.

**ABONNEMENTS:**

Six mois. . . . . 7 fr.

Un an. . . . . 12 »

On s'abonne aussi, sans frais, au bureau de l'Echo Saumurois.

Saumur, Imp. P. GODET.

**ATELIER DE SCULPTURE ET MONUMENTS FUNÈBRES**

**RUECHE**

SCULPTEUR

SAUMUR, rue Beaurepaire, 16, SAUMUR

Tombeaux en pierre, marbre & granit, Caveaux de famille

Atelier en face le Cimetière de Saumur, route de Varrains.

M. RUECHE garantit la solidité de ses travaux, étant connu, du reste, pour faire le mieux et au meilleur marché.

Chapelles couvertes en pierres de toutes provenances, garanties imperméables.

Trente pour cent meilleur marché que partout ailleurs.

En vente chez tous les libraires:  
**LES ORIGINES DE L'ACADÉMIE D'EQUITATION CIVILE**

ET DE L'ÉCOLE D'ÉQUITATION MILITAIRE

DE LA VILLE DE SAUMUR (1893 à 1890)

Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

**LES CHRONIQUES SAUMUROISES**

Par le même auteur. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

**ETUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU**

ET LES

ETABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR

Par le même. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

**CIRAGE LE MYLORD**

CE CIRAGE-VERNIS

EMPLOYÉ SANS BROSSES

est un liquide imperméable dont le brillant se forme seul.

Il est obtenu sans aucun mélange d'acide,

il conserve la souplesse du cuir et sert

à l'entretien

et à la mise à neuf des chaussures

et des articles en cuir.

Avec UN FLACON on peut cirer ses chaussures 3 mois.

**ARTICLE FRANÇAIS**

**SUPÉRIEUR A TOUS LES PRODUITS SIMILAIRES**

Seul concessionnaire, J. ROUCHER, bazar Universel, 6, rue d'Orléans, à Saumur.

**SANS PALAIS** **DENTS** **NI CROCHETS**  
**Léon A. Fresco**  
Chirurgien-Dentiste  
**68, QUAI DE LIMOGES**  
**SAUMUR**  
Extraction, Aurification—Prix modéré.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 OCTOBRE 1886.**

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.
3 % amortissable	83 65	83 60	Est	822 50	822 50	<b>OBLIGATIONS.</b>			Gaz parisien	523	523
3 % (nouveau)	85 40	85 17	Paris-Lyon-Méditerranée	1268 75	1265	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	522	520	Est	392	391 50
4 1/2 %	104 50	104 50	Midi	1167 50	1165	— 1865, 4 %	520 25	520	Midi	392 50	392 50
4 1/2 % (nouveau)	110 50	110 50	Nord	1610 50	1607 50	— 1869, 3 %	406 75	407	Nord	398	398 50
Obligations du Trésor	513	513 25	Orléans	1327	1330	— 1871, 4 %	397 25	398	Orléans	393	392 50
Banque de France	4345	4310	Ouest	865	865	— 1875, 4 %	516	514 50	Ouest	393	394 50
Société Générale	473 75	475	Compagnie parisienne du Gaz	1435	1435	— 1876, 4 %	514	514	Paris-Lyon-Méditerranée	391 50	392
Comptoir d'escompte	1005	1010	Canal de Suez	2082 50	2090	Bons de liquid. Ville de Paris	524	524 50	Paris-Bourbonnais	389 70	389
Crédit Lyonnais	575	576 25	C. gén. Transatlantique	520	516 25	Obligations communales 1879	474	472 50	Canal de Suez	581 50	580 75
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1410	1410	Russe 5 0/0 1870	99 75	99 25	Obligat. foncières 1879 3 %	482 50	481			
Crédit mobilier	305	306 25				Obligat. foncières 1883 3 %	383 75	385			

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

LIGNE DE L'ÉTAT												LIGNE D'ORLÉANS											
SAUMUR — MONTREUIL-BELLAY — THOUARS						SAUMUR — BOURGUEIL						SAUMUR (ORLÉANS) — ANGERS											
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Expr. soir	Omn. soir						
Saumur (orl.)	2 12	6 54	»	10 32	1 56	Loudun	»	8 42	»	1 53	9 11	Saumur	8 21	»	»	8 20	12 18	4 55					
Saumur (état)	2 06	6 50	8 28	10 30	1 53	Thouars	6 15	12 40	1 30	4 24	9 12	10 10	Port-Boulet	8 56	3 10	6 48	8 30	12 30	5 05				
Nantillyhalte	2 19	7 04	8 37	10 45	2 03	Montreuil (a)	6 48	12 59	2 03	4 53	9 45	10 29	Bourgueil	9 07	3 23	7	9 04	1 45	7 06				
Varr.-Chacé	»	7 10	8 48	10 52	»	— (dép.)	6 58	1	»	2 23	5 03	9 54	10 30										
Brézé s.-Cyr.	»	7 18	9 02	11	»	Brézé s.-Cyr.	7 19	»	»	2 38	5 17	10 09											
Montreuil (a)	2 37	7 31	9 19	11 15	2 21	Varr.-Chacé	7 28	»	»	2 46	5 24	10 17											
— (dép.)	2 38	7 38	»	11 24	2 22	Nantillyhalte	7 35	1 17	»	2 51	5 29	10 22	Saumur	9 26	4 34	»	7 43	4 41	8 58				
Thouars	2 57	8 06	»	11 57	2 41	Saumur (état)	7 49	1 27	»	3 02	5 40	10 30	Port-Boulet	8 40	12 20	6	8 10	6 43	10 02				
Loudun	»	8 09	»	3 16	»	Saumur (orl.)	7 48	1 25	3 01	5 38	»	10 55	Chinon	9 04	12 50	6 24	9 04	7 06	10 30				